

**Commune de LOIREAUXENCE (Loire-Atlantique)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**  
**DE LA COMMUNE DE LOIREAUXENCE**

**N° 2018 – 19-T 2.5.1**

**REGISTRE COMMUN**

**Relatif à l'enquête publique en vue de classement et déclassement dans le domaine public**

Le Maire de la Commune de Loireauxence,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le décret n°76-790 du 20 octobre 1976 fixant les modalités des enquêtes publiques préalables au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies et emprises communale,  
Vu les demandes d'acquisition des preneurs,  
Vu l'avis favorable du conseil municipal établi par délibération du conseil municipal n° DCM2017-252-T174 du 6 novembre 2017 sur ces demandes,

**ARRETE**

**Article 1** : Il sera procédé à une enquête publique dans les formes prévues par la loi en vue du déclassement du domaine public, en vue de leur vente aux preneurs, des biens suivants de faible emprise (mare, redressement de trottoirs, terrain, ...) :

| <b>Commune historique</b> | <b>Adresse Parcelle</b> | <b>Civilité Preneur</b> | <b>Preneur</b>            |
|---------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Belligné                  | Les raffraires          | Monsieur                | Jean-Pierre PROVOST       |
| Belligné                  | La Gauterie             | Madame,<br>Monsieur     | Louis et Claudine TESSIER |
| La Rouxière               | La Grasserie            | Monsieur                | Jacky GROIZEAU            |
| La Chapelle St Sauveur    | Rue des forges          | Madame                  | Laurence GUIMAS           |
| La Rouxière               | La haie longue          | Monsieur                | Mickaël JUTON             |
| La Rouxière               | VC 7 patis Gicqueaud    | Monsieur                | Mickaël TOTAIN            |
| Belligné                  | La Davière              | Madame,<br>Monsieur     | Consorts PROVOST          |
| Varades                   | Rue du stade            | Monsieur                | Mickaël RAIMBAULT         |
| Varades                   | Chemin vert la gare     | Monsieur                | Sébastien THOMAS          |

**Commune de LOIREAUXENCE (Loire-Atlantique)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**  
**DE LA COMMUNE DE LOIREAUXENCE**

**Article 2 :** Monsieur Joseph GINGUE, retraité, domicilié 408 rue des Thuyas 44522 MESANGER, est nommé commissaire enquêteur.

**Article 3 :** L'enquête sera ouverte aux mairies annexes de Loireauxence du lundi 19 février 2018 10h au vendredi 16 mars 2018, 15h30. Le public pourra, pendant cette période prendre connaissance du dossier dans les mairies annexes de Varades, La Chapelle-Saint-Sauveur, Belligné et La Rouxière chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture des bureaux et présenter ses observations :

1. soit en les consignant directement sur un registre à feuillets non mobiles qui aura été paraphé et coté par le commissaire enquêteur.
2. soit en les adressant par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Varades pour être annexés au registre.
3. soit en se présentant au commissaire enquêteur, lors des permanences suivantes :

| Mairie annexe de Belligné  | Mairie annexe de La Rouxière  | Mairie annexe de La Chapelle-St-Sauveur                            | Mairie annexe de Varades  |
|--|---|--|---|
| Mercredi 21 Février 2018<br>de 10h à 12h<br>Salle du conseil municipal | Lundi 26 février 2018<br>de 10h à 12h<br>Salle du conseil municipal | Judi 22 février 2018<br>de 10h à 12h<br>Salle du conseil municipal | Lundi 19 février 2018<br>de 10h à 12h<br>Salle du conseil municipal |
| Mardi 13 mars 2018<br>de 10h à 12h<br>Salle du conseil municipal       | Lundi 5 mars 2018<br>de 10h à 12h<br>Salle du conseil municipal     | Judi 8 mars 2018<br>De 13h30 à 15h30<br>Salle du conseil municipal | Vendredi 16 mars 2018<br>De 13h30 à 15h30<br>Salle de l'Europe      |

**Article 4 :** Le commissaire enquêteur examinera les observations consignées au registre prévu à l'article 3 et entendra toute personne qu'il lui semblera utile de consulter. Il devra clore, signer et transmettre le registre au maire dans les trente jours de la date de clôture de l'enquête publique en lui faisant connaître ses conclusions qui devront être datées.

**Article 4 :** Avant la date d'ouverture de l'enquête, le maire devra faire publier le présent arrêté par voie d'affichage et tous autres procédés en usage dans la commune. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat du maire attestant la date d'affichage, qui sera joint au dossier d'enquête.

**Article 3 :** Monsieur le maire de la commune de Loireauxence et Monsieur le secrétaire, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté et ampliation sera transmis à :

- Monsieur le sous-Préfet d'Ancenis
- Mairies annexes de Loireauxence
- Monsieur le commissaire enquêteur

A Loireauxence,  
Le 26 janvier 2018

Le Maire,  
Claude Gautier

**Diffusion**

DGS,  
Mairies annexes (pour affichage) Accueil  
Directeur PAM et service urbanisme



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Arrêté N° 2018 - 19-T 2.5.1 -REGISTRE COMMUN - Relatif à l'enquête publique en vue de classement et déclassé dans le domaine public

.....  
Date de décision: 26/01/2018

Date de réception de l'accusé 01/02/2018  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : ARR201819T

Identifiant unique de l'acte : 044-200059020-20180126-ARR201819T-AR

.....  
Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 2 .1 .5

Urbanisme

Documents d urbanisme

ZAC Concessions d'aménagement

Date de la version de la 19/04/2017  
classification :

.....  
Nom du fichier : LOIARR\_19\_ArreteEnquetePubliqueClassmtDclassmt.doc ( 99\_AR-044-200059020-20180126-ARR201819T-AR-1-1\_1.pdf )